
Géographie et hiérarchie du football en Algérie : l'exemple du Nord-Est Algérien*

Hosni BOUKERZAZA**

Le sport est considéré aujourd'hui comme un facteur essentiel de l'organisation du territoire local ou national. Au moment où l'Algérie se préoccupe à la fois de sa croissance économique et de l'aménagement de son territoire, le développement des équipements sportifs peut constituer une action importante, tant pour encourager la pratique banale du sport dans un pays fondamentalement jeune que pour stimuler une partie de l'activité économique. Le sport est, en effet, un paramètre non négligeable du système de production et de consommation.

A cet effet, il est indispensable de connaître la logique territoriale du phénomène sportif. Le sport s'inscrit dans le territoire, où ses pratiques se manifestent avec des intensités variables. L'approche territoriale permet également de comprendre les principes sur lesquels sont fondées les localisations.

S'agissant du football, il est nécessaire d'établir le lien entre le niveau des équipes et la place des villes dans la hiérarchie urbaine, de vérifier si le modèle qui attribue aux plus grandes villes les plus grandes équipes, s'applique au cas algérien ; comme il est indispensable de saisir ce sport dans sa dimension urbaine. Le football (de haut niveau) est en effet « analysé comme un révélateur de la structuration de l'espace » parce qu'il « participe aux processus de territorialisation, qu'il appréhende

* Ce article est tiré du rapport de recherche relatif au projet «Sport, espace et société : Constantine, passé et présent » domicilié au CRASC. Ont participé à ce travail, feu Boulebier Djamel Masri, (chef de projet), Méziadi Allaoua Mahmoud, et Boukerzaza Hosni, : L'article est entièrement rédigé par l'auteur lui-même.

** Géographe, Université Mentouri de Constantine, chercheur associé au CRASC.

comme un fait social contribuant à la conversion de l'espace en territoire »¹.

La problématique d'une recherche sur le football en Algérie peut intégrer les développements suivants :

- visualiser le déploiement territorial du football à travers le réseau des clubs, le potentiel en joueurs et supporters, les infrastructures, les équipements et les moyens financiers ;
- étudier la hiérarchie des équipes à partir du niveau dans lequel elles évoluent et la mettre en relation avec l'armature urbaine ainsi qu'avec des références historiques ou identitaires ;
- étudier la mobilité géographique des joueurs ;
- diagnostiquer les disparités territoriales liées à la pratique du football.

1. Dimension territoriale du football en Algérie

Le football est un sport largement répandu dans la société algérienne aussi bien en tant que pratique qu'en tant que spectacle ou centre d'intérêt (du hobby à la passion). « Peu onéreux dans sa pratique, il est accessible à tous et s'adresse en théorie à toutes les catégories socio-économiques : le football est un sport de masse par excellence qui peut jouer le rôle de ciment social »².

Si l'on considère chaque pratique séparément, il est le premier sport en Algérie par le nombre d'associations et de pratiquants. Mais il arrive en deuxième position derrière le judo, le karaté ou les arts martiaux rassemblés sous le groupe des sports de combat d'origine asiatique³, dont le poids et le développement restent à analyser dans le contexte de violence caractéristique de la société algérienne depuis une quinzaine d'années (tableau 1).

¹ Ravenel, Loïc, : *La géographie du football en France*, Paris, PUF, 1998.

² Gillon, P. Grosjean, F. : « La pratique du football en Franche-Comté : un football des champs et un football des villes ? », in « Images de Franche-Comte » », n° 20, 1999.

³ Les pratiques regroupées sous cette appellation sont le karaté, le taekwondo, le koshiki, le judo et les arts martiaux.

Tableau 1 : Part des différentes pratiques sportives en Algérie (%)

Sport	Licenciés	Associations
Football	23.4	20.1
Sports de combat	34.1	27.1
Autres pratiques	42.5	52.8
Total	100	100

Source : ministère de la jeunesse et des sports 2002

Football et sports de combat dominent donc la scène sportive nationale. Cependant, en tant que spectacle et, compte tenu des lieux où il se pratique⁴, le premier exerce un impact social autrement plus intense et draine des foules plus denses que le judo ou le karaté.

Par ailleurs, les installations sportives destinées à la pratique footballistique sont les plus nombreuses (figure 1) ; elles représentent plus de la moitié des installations sportives totales du pays (50.4 %)⁵. Leur poids varie d'une wilaya à l'autre et la carte de répartition ne dégage pas une règle géographique claire ; cependant, ce poids semble important dans plusieurs wilayas de l'intérieur (du sud notamment) et dans des wilayas commandées par une ville de taille moyenne (Oum-el-Bouaghi : 73.5 %). Dans les circonscriptions dirigées par une grande ville, à l'exception de Constantine, le football pèse lourdement sans pour autant dominer ; il représente quelquefois moins d'un tiers des installations (tableau 2).

⁴ Le football est pratiqué dans des lieux ouverts, les stades, qui ont la capacité de rassembler des dizaines de milliers de spectateurs. Les sports de combat sont pratiqués dans des lieux fermés, les salles spécialisées ou omnisports dont les capacités d'accueil sont nettement plus limitées.

⁵ Les installations sportives recensées sont les suivantes : stade omnisports, stade de football, piste d'athlétisme, salle omnisports, salle spécialisée, piscine couverte et de plein air, aire de jeux. Par ailleurs, ces installations sont scindées en deux types de patrimoine : le patrimoine sectoriel (infrastructures réalisées par le ministère de la jeunesse et des sports et les wilayas) et le patrimoine communal (réalisations des communes).

Tableau 2 : Poids du football dans les installations sportives des grandes villes

Inférieur à 30 %	40.4 à 46.4 %	Supérieur à 50 %
Blida, Tlemcen, Batna	Oran, Alger, Annaba, Sétif	Constantine

Source : *ministère de la jeunesse et des sports 2002*

La répartition du taux de pénétration⁶ du football montre que la moitié des wilayas se rassemble autour de la moyenne nationale (figure 2)⁷. Les wilayas du sud algérien se situent en majorité au dessus de cette moyenne et réalisent les meilleurs taux. Les circonscriptions commandées par une grande ville sont dans la moyenne ou légèrement au dessus.

Peut-on établir une relation entre la localisation des clubs de football et la hiérarchie urbaine en Algérie ? Les grandes villes dominant-elles ce sport, notamment le football de haut niveau, « considéré comme un équipement urbain »⁸, et imposent-elles une répartition territoriale inégale de cette pratique ?

Le modèle du « lieu sportif » proposé par le géographe anglais John Bale, inspiré par la théorie des lieux centraux, « stipule une forte hiérarchisation et un emboîtement des structures. Le haut de l’armature urbaine s’adapte les plus grandes équipes, tandis que les niveaux inférieurs se contentent de clubs de rayonnement local »⁹.

2. Hiérarchisation des installations sportives

Trente villes algériennes possèdent des stades équipés de gazon ou de tartan, installations adaptées pour les compétitions de haut niveau. Dix-neuf disposent d’une capacité globale de 20 000 places et plus ; parmi elles, seize se classent dans les 20 premières villes constituant l’armature urbaine du pays. La hiérarchisation des équipements de footballistiques

⁶ Le taux de pénétration du football est le rapport entre le nombre de licenciés d’une wilaya et le volume de population de celle-ci. Plus il est élevé et plus la pratique du football est forte. Ce taux reflète très bien le poids de ce sport dans chaque wilaya.

⁷ Le taux de pénétration a été calculé sur la base des statistiques de la fédération algérienne de football (FAF) en novembre 2002 et du recensement de la population de 1998. Le nombre de licenciés avancé par la FAF diffère de celui donné par le ministère de la jeunesse et des sports.

⁸ Ravenel, Loïc, : « Hiérarchies urbaines, hiérarchies sportives : quand le football français s’écartere de la norme européenne », in « L’espace Géographique », n° 4, 1998.

⁹ Ravenel, Loïc, : « Hiérarchies urbaines... » (article)

de haut niveau est réelle ; les plus grandes villes s'adjugent les stades les mieux équipés, disposant de la plus forte capacité d'accueil. Les trois plus importantes villes du pays en possèdent même plusieurs (Alger et Oran : sept stades chacune, Constantine : trois). Cependant, des villes moyennes comme Mascara, Tizi-Ouzou et, surtout, Oum-el-Bouaghi (48 000 habitants), possèdent des infrastructures pour la pratique du football de haut niveau.

3. Liges régionales : le poids des grandes villes

L'implantation des liges sportives régionales est significative d'une hiérarchisation du football conforme à la hiérarchie urbaine (figure 3).

Les six premières villes d'Algérie abritent toutes des sièges des liges régionales de football, dont la compétence géographique s'étend à de nombreuses wilayas. Les autres sièges sont implantés dans les deux plus grandes villes du sud algérien ainsi qu'une ville importante de la steppe (respectivement Béchar, Ouargla et Saïda). L'implantation d'institutions footballistiques dont les attributions en termes de gestion et d'organisation des compétitions régionales et locales sont essentielles, s'inscrit pleinement dans la logique du « lieu sportif ».

4. Hiérarchie des clubs et hiérarchie des villes

La répartition des clubs par niveau de compétition confirme la domination des grandes villes. En effet, douze agglomérations abritent des clubs de l'élite, lesquels sont les plus compétitifs et réalisent les meilleures performances en championnat et en coupe, au plan national et international. Parmi elles, dix figurent dans les vingt premières villes du pays et sept occupent le sommet de la hiérarchie (tableau 3).

Dans ces villes, le football apparaît comme un équipement urbain qui renforce les fonctions de commandement économique, social et culturel ainsi que la place dans la hiérarchie.

Tableau 3 : Villes possédant des clubs en division nationale 1

Ville	Alger	Oran	Constantine	Annaba	Batna	Blida
Rang	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}
Nombre clubs	04	02	01	01	01	01
Ville	Sétif	Tlemcen	Béjaïa	B.B. Arréridj	T. Ouzou	O. Boua- ghi
Rang	7 ^{ème}	12 ^{ème}	16 ^{ème}	19 ^{ème}	40 ^{ème}	67 ^{ème}
Nombre clubs	01	01	01	01	01	01

Source : *fédération algérienne de football 2002.*

Cependant, cette hiérarchie sportive est mouvante et reste conditionnée par les résultats des différentes équipes. En effet, des changements l'affectent régulièrement ; ainsi, durant la saison 2003-2004, Constantine ne dispose d'aucune équipe en division nationale 1. Sur la durée, les grandes villes restent pourtant très présentes.

Par contre, la présence de clubs de haut niveau dans deux villes moyennes, traduit l'existence d'une expression identitaire forte, dans laquelle le football devient un refuge, un symbole et un instrument. Il s'agit de Tizi-Ouzou et d'Oum-el-Bouaghi. La première abrite un club qui représente la kabylie et la deuxième, le pays chaoui. La charge identitaire se manifeste dans l'appellation des deux clubs, qui sont les seuls de l'élite à porter le nom d'une région, alors que la dénomination de toutes les autres équipes est liée à une ville. Ce qui n'exclut pas pour autant d'autres manifestations identitaires, notamment dans des villes comme Sétif, Batna, Béjaïa ou Bordj-bou-Arréridj ; cependant, cette expression transgresse difficilement le fait urbain.

Ces deux exceptions ne remettent pas en cause l'application du modèle du « lieu sportif » au cas algérien, dans lequel le haut de la hiérarchie urbaine s'adjuge les plus grandes équipes. L'exemple d'Alger, qui en abrite plusieurs, en est la meilleure illustration. La validité de ce

modèle pour l'Algérie peut être vérifiée à partir de l'étude de la hiérarchie des clubs dans la ligue régionale de Constantine¹⁰.

5. Hiérarchies dans le Nord-Est algérien

Pour l'élaboration de la hiérarchie des clubs en relation avec celle des villes, quatre niveaux de compétition ont été pris en compte, de l'échelle nationale à l'échelle locale et six classes d'agglomérations. Le croisement des deux paramètres est illustré dans le tableau suivant.

*Hiérarchie du football
Ligues Régionales de Constantine et Batna*

Hiérarchie Foot Hiérarchie Urbaine (hab.)	Division Nationale 1n	Division nationale 2	Division régionale	Division d'honneur	Total équipes	Nombre de Villes
Métropole régionale (plus de 200 000)	4	2	7	4	17	4
Grande ville (100 000 à 199 999)	2	4	9	9	24	10
Ville moyenne (50 000 à 99 999)	1	1	9	6	17	11
Petite ville (20 000 à 49 999)	0	2	19	24	45	34
Agglom. urbaine (10 000 à 19 999)	0	0	11	25	36	34
Agglomération (moins de 10 000)	0	0	7	41	48	47
TOTAL	7	9	62	109	187	140

Source : *ligues régionales de Constantine et Batna 2002 / Recensement de la population 1998 (O.N.S.) + traitements statist.*

¹⁰ Deux ligues régionales, Batna et Constantine, existaient et regroupaient, avant juillet 2002, dix-sept wilayas du Nord-Est algérien, réparties comme suit :
CONSTANTINE : Constantine, Jijel, Mila, Béjaïa, Skikda, O. Bouaghi, Souk-Ahras, Annaba, Guelma, Tarf.
BATNA : Batna, Biskra, M'sila, B.B. Arréridj, Sétif, Khenchela.
 L'arrêté du 11 juillet 2002 N° 0019 portant compétence géographique des ligues sportives régionales de football, a créé la ligue régionale d'Annaba et organisé une nouvelle répartition des ligues de wilayas.

Il Confirme la validité du modèle à l'échelle d'une région sportive et révèle les éléments suivants (établis à partir de 187 clubs identifiés et 140 villes et agglomérations) :

1° Les différentes divisions ne sont pas représentées dans toutes les tailles de ville.

2° L'élite ou le haut niveau (nationale 1 et 2) sont représentés majoritairement dans les plus grandes villes de plus de 100 000 habitants (dix sur quatorze). Les quatre métropoles de la région, Constantine, Annaba, Batna et Sétif possèdent chacune un club dans la division nationale 1. Inversement, les petites villes et agglomérations dont la population est inférieure à 50 000 habitants, n'en possèdent aucun.

3° Les petites villes et agglomérations abritent 90 clubs sur 109, qui participent au championnat local (division d'honneur), soit 82.5 %, comme elles abritent 129 clubs, le plus souvent « petits », sur un total général de 187, contre 41 dans les villes de plus de 100 000 habitants (69 % contre 31 %).

4° Dans les grandes villes, la norme est bien la présence d'un club de haut niveau. Inversement, en dessous de 50 000 habitants, son absence est la règle. « 50 000 habitants » est la taille à partir de laquelle il est possible d'avoir un club de division 1 et en dessous de laquelle cette probabilité s'estompe complètement ou devient rare. Cette règle gagnerait à être confirmée par l'étude de tout le football algérien et par des statistiques d'évolution.

5° La division régionale se répartit assez équitablement entre les différentes tailles, avec une présence plus marquée dans les villes de 10 à 50 000 habitants (48.3 % du total).

6° Le rapport entre le nombre de clubs et le nombre de villes par catégorie confirme le poids footballistique des grandes villes :

Nombre de clubs par ville et par taille

Villes (hab.)	+ 200 000	100 - 199 999	50 - 99 999	20 - 49 999	10 - 19 999	- 10 000	TOTAL
Villes (nbre)	4	10	11	34	34	47	140
Clubs (nbre)	17	24	17	45	36	48	187
Clubs/ville	4.3	2.4	1.5	1.3	1.1	1.0	1.3

Source : ligues régionales de Constantine et Batna 2002 / Recensement de la population 1998 (O.N.S.) + traitements statist.

Il y a quatre fois plus de clubs dans les métropoles régionales que dans les agglomérations de moins de 10 000 habitants ; par ailleurs, la moyenne par ville baisse régulièrement suivant la taille, passant de 4.3 à 1.0. Le football en Algérie reste d'abord un fait urbain. Ce que confirme le tableau suivant :

Nombre de clubs et de villes par strate

Strate	Urbaine (1)	Rurale (2)	Part (1) %	Part (2) %
Club	159	28	85.03	14.97
Agglomération	112	28	80.00	20.00

(1) *strate urbaine, sub urbaine, semi urbaine ;*

(2) *strate rurale, semi rurale (voir définitions dans « armature urbaine », R.G.P.H. 1998, publication de l'Office National des Statistiques).*

La relation avec la population est une donnée essentielle de la répartition géographique du football. « Plus un espace est peuplé, plus le nombre de ses clubs sera important et, dans ses grandes lignes, le football n'échappe pas à un certain déterminisme géographique. Comme une activité banale, les équipes se situent à proximité des consommateurs », donc des villes où se concentre la population¹¹.

La strate urbaine domine très largement cette répartition dans le Nord-Est algérien. Le football des champs y occupe encore une place marginale. La population urbaine représente moins de 60 % de la population totale en Algérie (recensement de 1998) ; les clubs urbains représentent plus de 85 % de l'ensemble des clubs dans une région du pays. Cette disparité, si elle est confirmée dans les autres régions est une donnée structurelle fondamentale de la pratique footballistique institutionnelle (compétitions organisées par les ligues jusqu'à la division d'honneur).

Elle signifie que les clubs s'implantent et se développent plus aisément dans les villes où ils peuvent utiliser des équipements et infrastructures de qualité, bénéficier d'aides financières locales importantes, attirer l'intérêt des entreprises économiques (sponsoring) et générer des revenus élevés grâce aux nombreux spectateurs qu'ils peuvent attirer dans des stades à grande capacité d'accueil. Cette situation développe des dynamiques et des synergies qui contribuent à asseoir la domination des clubs urbains, notamment des plus grands, sur les différentes compétitions. Le football devient alors une composante à part

¹¹ Ravenel, Loïc, : *La géographie du football en France*, Paris, Ed. PUF, 1998

entière de la structure urbaine qui l'abrite, un élément influent du pouvoir attractif des villes et de leur pouvoir tout court.

Au contraire, les équipes rurales, domiciliées dans de petites agglomérations, souffrent du manque d'infrastructures, de financements insuffisants et du faible nombre de spectateurs. Ces facteurs constituent des handicaps qui entravent la progression des clubs et leur accès aux divisions supérieures.

Cependant, s'il existe un football des champs rural, plutôt défavorisé, il existe également un football des champs, tout aussi mal loti, dans les grandes villes. Celles-ci abritent généralement des équipes importantes, qui jouent souvent les premiers rôles dans les différentes compétitions. Même si elles peuvent émerger d'un quartier identifié, leur statut d'équipe phare les fait rayonner sur une aire urbaine bien plus vaste. C'est le cas notamment à Constantine, ville représentée par le Mouloudia (M.O.C.) et le Club (C.S.C.).

Les grandes villes abritent également des petites équipes plus localisées et plus identifiées à un quartier, qui utilisent les infrastructures les plus modestes et bénéficient de subventions limitées. A Constantine, six clubs se partagent la ville avec le M.O.C. et le C.S.C. Parmi eux, deux ont un statut plutôt favorable parce qu'ils défendent les couleurs de deux institutions publiques (la poste et la commune) ; trois autres ont un statut plus précaire, étant des équipes de quartiers qui ont la particularité d'être des lieux où domine l'habitat informel et qui posent (ou ont posé) des problèmes d'intégration à la ville de Constantine ; le dernier a longtemps bénéficié du soutien d'une entreprise publique prospère du secteur de la construction, soutien qui fait aujourd'hui défaut.

Le financement des clubs est un paramètre de différenciation essentiel. Ainsi, si les deux grands clubs de la ville bénéficient de subventions publiques qui, cumulées, dépassent largement le milliard de centimes par saison, une équipe de quartier déclare recevoir moins de 100 millions de centimes (source : enquête). Un autre paramètre de ségrégation est la mobilité des joueurs liée au recrutement, lui-même dépendant des capacités financières.

Une enquête menée auprès de la ligue régionale de football de Constantine montre que le M.O.C. et le C.S.C. ont une aire de recrutement qui couvre largement le Nord-Est algérien, s'étend à l'ensemble du pays et déborde, aujourd'hui les frontières nationales. Par ailleurs, les joueurs non constantinois représentent une composante essentielle des effectifs. L'ouverture sur le marché du football se fait parallèlement à l'ouverture du marché économique. Inversement, la

mobilité des joueurs des petites équipes reste fortement localisée et obéit moins aux lois du « mercato ».

6 - Mobilité des joueurs

La mobilité est un indicateur majeur des pratiques du football actuel. Elle prend une dimension mondiale, les joueurs passant d'un continent à l'autre avec aisance, suivant des filières organisées où interviennent divers acteurs institutionnels ou informels (notamment dans le cas des africains).

En Algérie, la mobilité est mal appréhendée même si les instances du football s'y sont intéressées ou s'y intéressent en essayant d'organiser le marché¹². Dans le cadre de ce travail, nous avons lancé une enquête dans huit clubs constantinois. Une partie de ses résultats sont présentés, portant sur les six clubs « mineurs » de la ville (soit un effectif global annuel de 150 joueurs)¹³.

La moyenne d'âge du joueur, 25 ans 1/2, témoigne de la jeunesse de l'effectif de ces équipes qui, paradoxalement, constituent à la fois un vivier pour les « grands » et un lieu d'accueil pour joueurs en fin de carrière. La structure par âge témoigne de ce paradoxe :

Structure par âge des joueurs

Tranche d'âge (ans)	20 - 24	25 - 29	30 - 34	plus de 35
Part %	51.7	28.0	16.3	4.0

Source : *ligue régionale de football de Constantine (licences saisons 2003-2004 et 2004 - 2005) + traitements statistiques.*

En effet, plus de la moitié des joueurs ont moins de 25 ans et 20,3 % plus de 30 ans. Cependant, compte tenu de la territorialisation des équipes et de l'identification à un quartier, il est permis d'avancer l'hypothèse d'une forte fidélité au club manifestée par une partie des joueurs.

Ceux-ci sont nés à Constantine dans une très large majorité (87,1 %), confirmant ainsi la dimension locale de ce football de base. Les migrants

¹² Etude réalisée en 2003 par la ligue régionale de Constantine sur la mobilité (document interne)

¹³ M.B.C. (Mouloudia Baladiat Constantine) ; W.A.C. (Wad el Had Athlétic Club) ; A.S.P.T.T.C. (Association Sportive des PTT de Constantine) ; M.B.S.C. (Mouloudia Boudraâ Salah Constantine) ; U.S.F.C. (Union Sportive du Faubourg EAK Constantine) ; C.R.E.C.

proviennent généralement d'une aire géographique limitée (moins de 50 kilomètres). Les plus lointains sont souvent des militaires qui effectuent leur service.

Dans une très large majorité également, les joueurs résident à Constantine (81,1 %). Les autres résident très souvent dans la périphérie urbaine, dans des zones d'habitat érigées dans le cadre de programmes destinés à la ville mère et implantés dans les communes satellites. Autant dire que presque la totalité des joueurs ont un lien direct avec Constantine.

Le lieu de naissance et le lieu de résidence démontrent l'ancrage local incontestable des équipes « mineures » de Constantine. Cet ancrage n'est pas exempt, cependant d'une certaine mobilité. Étudiée sur deux saisons, celle-ci dessine en fait une aire géographique et professionnelle modeste, qui traduit la localisation des équipes.

Sur le plan technique, quatre situations déterminent le statut du joueur au moment de la signature de sa licence :

- le renouvellement : il signe de nouveau avec le club auquel il appartient ;
- la mutation (ou transfert) : il signe un contrat avec le club acquéreur de ses services ;
- le prêt : il joue avec le club auquel il a été prêté par l'équipe détentrice du contrat ;
- la licence A : il signe une licence de nouveau joueur (dite licence A) ; celle-ci peut concerner aussi bien un tout jeune joueur qu'un ancien sans club depuis au moins une saison.

Le tableau suivant montre que plus de la moitié des effectifs des différentes équipes sont en situation de renouvellement :

Situation des joueurs (type de licence)

Situation	Renouvellement	Licence A	Transfert ou prêt
Part %	55.7	17.0	27.3

Source : *ligue régionale de football de Constantine (licences saisons 2003-2004 et 2004 - 2005) + traitements statistiques*

La règle dominante est la stabilité d'une année sur l'autre. Ce qui tendrait à confirmer l'hypothèse de la fidélité au club, laquelle peut se retrouver chez « les licences A » (dont une partie est constituée de cas de retour). La mobilité porte sur un peu plus du quart des effectifs. Cela peut être important pour un football d'ancrage local.

Cependant, l'analyse de la mobilité professionnelle et géographique révèle qu'elle est de faible ampleur. En effet, sur l'ensemble des joueurs ayant fait l'objet d'un prêt ou d'un transfert, 36.6 % proviennent d'un club de la ville de Constantine (mouvement entre quartiers principalement). Il est étonnant de noter qu'une partie des licenciés viennent du M.O.C. et du C.S.C. ; cette rétrogradation s'explique par la concurrence ou par la nécessité de s'aguerrir ailleurs et d'acquérir une expérience indispensable à la compétition de haut niveau. Inversement, 7.3 % des joueurs sont issus de clubs situés dans un rayon de plus de 100 kilomètres. Ce type de mouvement est donc rare ; il peut être le fait des appelés du service militaire. Quand il est volontaire, il n'est pas lié au pouvoir attractif des équipes (par ailleurs quasi inexistant) mais à celui de la ville de Constantine et de ses deux grandes équipes ; le passage par une équipe « mineure » devient alors un passage obligé. Enfin, 56.1 % de la mobilité se fait dans un rayon de moins de 100 kilomètres, sur un territoire comprenant les communes de la wilaya de Constantine ou les wilayas limitrophes (Mila, Skikda). Les effectifs concernés proviennent principalement des communes périurbaines situées à moins de vingt kilomètres (Hamma-Bouziane, Ain-Smara, Khroub).

L'analyse de la mobilité confirme l'ancrage local du football constantinois qui n'appartient pas à l'élite. Les mouvements se font majoritairement dans le cadre du Grand Constantine (la ville et ses communes périurbaines), qui constitue l'assise territoriale de ce football. Très peu de joueurs proviennent des autres communes de la wilaya ou d'autres wilayas (moins de 10 % du total).

Une enquête ultérieure permettra d'évaluer plus précisément l'aire géographique du M.O.C. et du C.S.C. et de vérifier l'hypothèse d'un football de quartier, vivier de talents pour les grands clubs.

Conclusion

A travers l'exemple du Nord-Est algérien et de Constantine, il est possible d'affirmer que l'Algérie abrite deux types de football. L'un, riche, porté par les grands clubs des grandes villes, assure le spectacle, s'inscrit dans le marché et dans la dimension nationale ou internationale. L'autre, plus modeste, s'inscrit plus profondément dans le territoire urbain (ou rural), porte certainement une charge identitaire et assure une fonction de tremplin ou refuge.

La réalisation d'une géographie du football à l'échelle du pays permettrait de définir tous les types et mieux comprendre les mécanismes de déploiement territorial de cette pratique. La démarche méthodologique

risque de se heurter à l'incompréhension par rapport au thème, qui rend difficile l'enquête, et au manque de fiabilité ou à l'absence de données (notamment celles relatives aux évolutions).

Comment appréhender l'aire d'influence d'une équipe dans sa dimension sociale, culturelle ou économique ? Comment délimiter son ancrage territorial et le cartographier ? Quels sont les acteurs impliqués dans la territorialisation du football ? Quelles sont leurs stratégies ? Comment saisir les mécanismes d'articulation entre les différents niveaux de pratiques, entre les « différents football » ?

Autant de questions qui rendent indispensable la mise en place d'une recherche scientifique performante sur le football et sur le sport en général. La conduite de projets de recherche, en dépit de difficultés objectives, est un premier pas vers cet objectif.

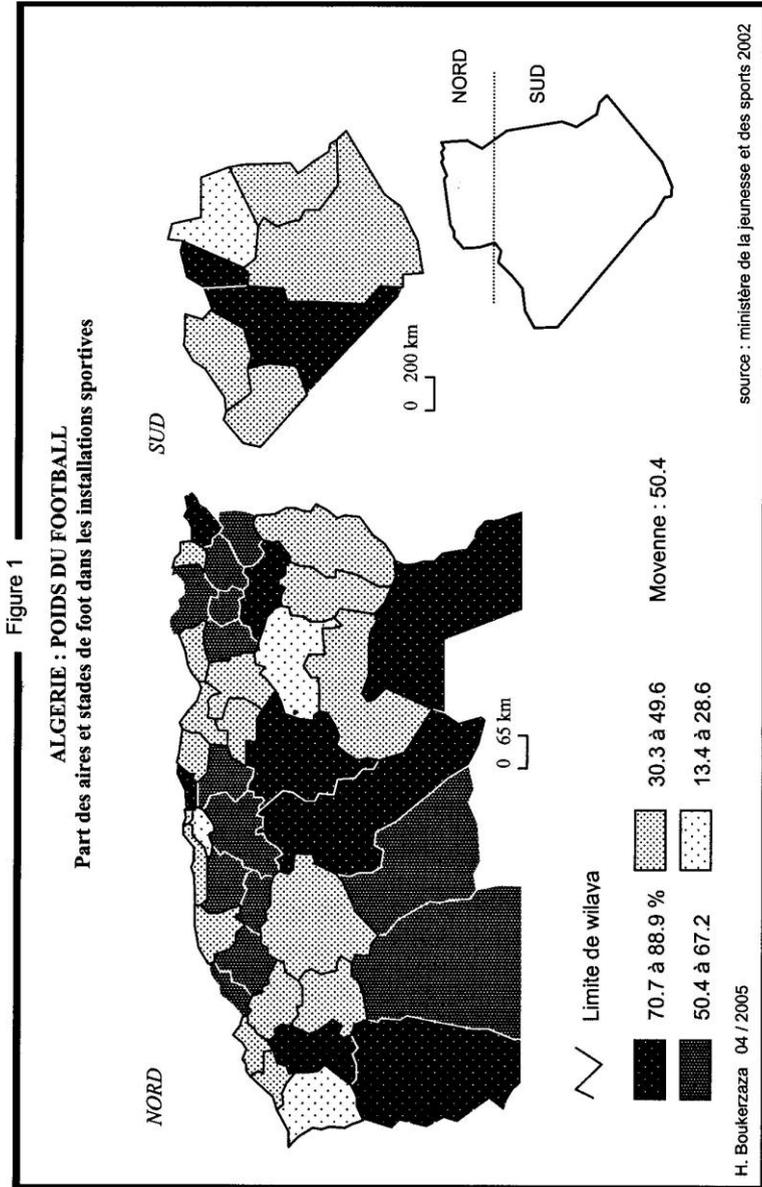
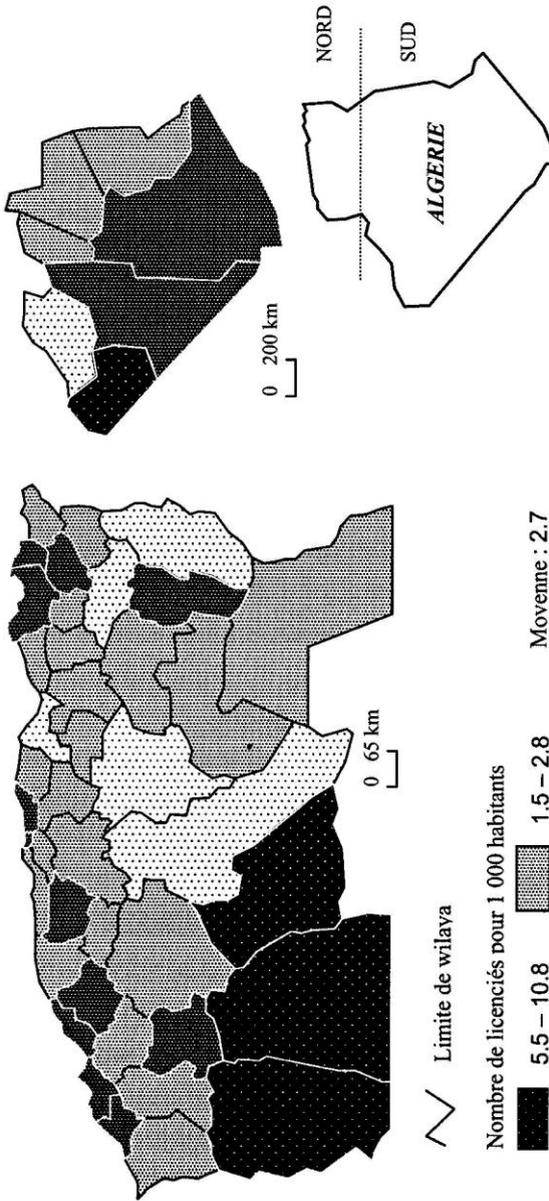


Figure 2

ALGERIE : TAUX DE PENETRATION DU FOOTBALL PAR WILAYA

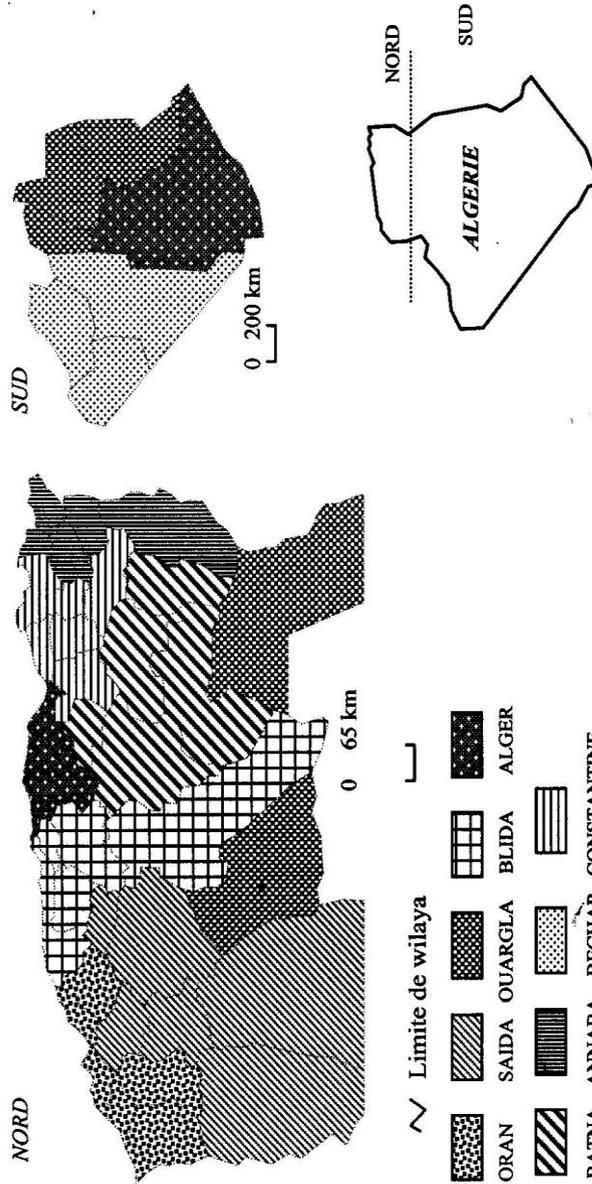


H. Boukerzaza 04 / 2005

source : fédération algérienne de football 2002 – office national des statistiques R.C.P.H. 1998

Figure 3

ALGERIE : TERRITOIRES DES LIGUES REGIONALES DE FOOTBALL
 (Arrêté du 11 juillet 2002 N° 0019 portant compétence géographique des ligues sportives régionales de football)



H. Boukerzaza 04 / 2005

source : ministère de la jeunesse et des sports

NAQD

Numéro 22/23

Automne / Hiver 2006

Prix 400 DA

*Femmes
et
Citoyenneté*

Revue d'études et de critique sociale

